



Centre Plein Air l'Étincelle

Avis aux RESPONSABLES de groupes

Montréal, le 20 février 2009

Modalités d'application de la politique de

«Certification»

Pour les organismes associés dans la mission.

Merci d'avoir choisi le Centre Plein Air l'Étincelle pour y séjourner en «Groupe» avec vos membres ou vos bénéficiaires. Comme vous le savez, non seulement notre équipe déploie tous les moyens pour rendre votre séjour confortable et agréable, pour vous permettre l'utilisation de nos équipements et l'accès à nos activités plein air en toute sécurité, mais aussi, nous nous appliquons à ce que cela vous soit rendu accessible à un coût juste, équitable, raisonnable et abordable à tous.

Vous devez savoir que la Corporation de l'Étincelle (St-Henri) est un organisme de bienfaisance, propriétaire et gestionnaire du Centre Plein Air l'Étincelle depuis maintenant plus de 40 ans. Sa mission est de rendre accessible à tout le monde le séjour et la pratique d'activités plein air, dont encore plus particulièrement, aux personnes défavorisées ou démunies, financièrement ou autrement (enfants, familles, personnes âgées et personnes handicapées physiquement ou intellectuellement).

Pour arriver à ces fins et pour répondre à la rigueur et à l'imputabilité imposées par les nouvelles normes et exigences de diverses instances gouvernementales, plus précisément à l'égard de certains programmes d'assistance financière et pour mieux encadrer le traitement des taxes (TPS / TVQ), nous avons implanté cette nouvelle politique de «certification» des groupes.

Dorénavant, que ce soit pour l'exonération des taxes ou pour profiter de notre tarification particulière s'adressant spécifiquement aux groupes composés de personnes à faible revenu, il vous faudra d'abord nous en faire la demande par écrit. Nous vous demandons donc de nous fournir les informations jugées pertinentes et nécessaires au traitement de votre demande de certification.

Le statut de groupe «certifié» doit vous être conféré pour que votre groupe profite de notre tarification réduite pour les organismes reconnus de service aux personnes défavorisées ou affligées d'un handicap physique ou intellectuel.

Il est donc important de nous faire parvenir toute information pertinente en ce sens vous concernant. Par exemple : copie de votre charte, votre mission, la nature de la clientèle que vous desservez et les services offerts par votre institution, organisme, regroupement ou association. Notre intention étant de pouvoir encore plus facilement et plus correctement identifier les clientèles défavorisées financièrement (les personnes ou les familles à faible revenu) que vous desservez et pour qui nous entendons ici faciliter l'accessibilité financière aux différents services offerts par le Centre Plein Air l'Étincelle.

En vous qualifiant comme groupe représentant des personnes défavorisées et en fournissant les preuves minimales nécessaires à cette fin, vous pourrez en faire profiter vos membres ou vos bénéficiaires des avantages qui y sont rattachés.

C'est en connaissant mieux votre regroupement ou votre organisme, en étant saisis de ses buts, de ses objectifs et de ses services, en reconnaissant la nature et les conditions de vie de votre clientèle, que nous pourrions alors appliquer la tarification appropriée à votre statut de client «certifié» pour l'utilisation de nos facilités et de nos services.

Nous vous remercions à l'avance de nous faire parvenir dans les plus brefs délais l'information et la documentation demandée. (Voir le formulaire ci-joint.)

Nous tenons à nous excuser à l'avance des inconvéniens que cette démarche peut représenter pour vous. Nous comptons sur votre bonne compréhension et sur votre collaboration pour nous faciliter la tâche dans la réalisation de cet exercice devenu nécessaire pour nous assurer que seulement les personnes visées par notre mission ne puissent profiter de cet avantage.

Si vous avez des questions ou des commentaires à nous formuler, n'hésitez surtout pas à nous en faire part. Nous nous ferons un devoir de vous répondre avec diligence et prendre en considération l'expression de vos besoins et de vos attentes.

Nous vous remercions de votre attention et nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude pour l'intérêt que vous nous démontrez en utilisant les services du Centre Plein Air l'Étincelle pour vos sorties à la campagne.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre G. Cartier
Directeur général

